

Table des matières

6.	LES ÉQUIPEMENTS ET LES INFRASTRUCTURES	147
6.1	Les équipements et infrastructures de caractère gouvernemental	147
6.1.1	Équipements existants	147
6.1.2	Infrastructures existantes	149
6.1.3	Équipements et infrastructures à être réalisés.....	149
6.1.4	Infrastructures à être implantées ou réalisées	150
6.2	Équipements et infrastructures de caractère régional et / ou intermunicipal.....	152
6.2.1	Équipements existants	152
6.2.2	Infrastructures existantes	152
6.2.3	Équipements et infrastructures à être implantés.....	153

LES ÉQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES



6. LES ÉQUIPEMENTS ET LES INFRASTRUCTURES

Dans le présent chapitre, nous traiterons des équipements et des infrastructures existants et à venir sur le territoire.

Ces équipements et infrastructures sont de nature publique (gouvernement, organismes publics) ou intermunicipale, c'est-à-dire que leur utilisation se répercute sur plus d'une municipalité.

Les équipements et infrastructures comprennent d'une façon non limitative tout l'ensemble de bâtiments, de réseau routier, d'installations fixes ou de terrains aménagés ou non desservant une collectivité.

Les équipements font référence aux immeubles et installations nécessaires à la vie d'une collectivité (loisirs, santé, éducation, administration publique).

La notion d'infrastructures est utilisée pour identifier les ouvrages et les réseaux qui supportent le fonctionnement d'une collectivité (réseau routier, épuration des eaux, gaz naturel, etc...).

Le caractère intermunicipal d'un équipement ou d'une infrastructure se définit lorsque la collectivité qu'il dessert s'étend au-delà des limites d'une seule municipalité. Ces équipements et infrastructures sont généralement de propriété publique et/ou résultent d'une volonté politique du milieu de se doter d'équipements et d'infrastructures requis pour répondre aux besoins de la population.

Les équipements et infrastructures sont localisés au plan 3 annexe 1.

6.1. LES ÉQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES DE CARACTÈRE GOUVERNEMENTAL

Les équipements et infrastructures de caractère gouvernemental sont gérés par le gouvernement, ses ministères, ses mandataires, les commissions scolaires et les organismes publics.

6.1.1. Équipements existants

1- Santé

- * Centre de santé et services sociaux Bécancour-Nicolet-Yamaska (Fortierville) et point de service (secteur Gentilly);
- * Centres d'accueil et d'hébergement (Saint-Pierre-les-Becquets, Fortierville et Deschaillons-sur-Saint-Laurent);
- * Centre de jour (Fortierville) et points de service, à Deschaillons-sur-Saint-Laurent, et Ville de Bécancour (secteur Bécancour);
- * Point de services dans le secteur Saint-Grégoire (Ville de Bécancour).

2- Éducation

* Écoles primaires:

- École L'Oasis (Sainte-Françoise) ;
- École Le Phare (Deschaillons-sur-Saint-Laurent) ;
- École La Nacelle (Saint-Pierre-les-Becquets) ;
- École La Source (Sainte-Cécile-de-Lévrard) ;
- École Marie-Sophie (Sainte-Sophie-de-Lévrard) ;
- École Rayons de Soleil (Manseau) ;
- École Le Rucher (Saint-Sylvère) ;
- École Despins (secteur Sainte-Gertrude) ;
- École Harfang-des-Neiges (secteur Gentilly) ;
- École Harfang-des-neiges Annexe (secteur Gentilly) ;
- École Terre-des-Jeunes (secteur Bécancour) ;
- École Boutons d'Or (secteur Précieux-Sang) ;
- École Explorami (secteur Sainte-Angèle-de-Laval) ;
- École Beauséjour (secteur Saint-Grégoire) ;

* École secondaire Les Seigneuries (Saint-Pierre-les-Becquets) ;

* Centre Saint-Laurent (Sainte-Marie de Blandford) ;

* Centre PariSoleil (Parisville);

* Centre de formation professionnelle de la Riveraine (secteur Bécancour) ;

* École secondaire privée Mont-Bénilde (secteur Sainte-Angèle-de-Laval).

3- Emploi

* Centre Local d'Emploi (CLE) (secteur Gentilly);

* Centre d'emploi du Canada (secteur Saint-Grégoire).

4- Sécurité

* Poste de la Sûreté du Québec (secteur Gentilly).

5- Socio-économique

* Société d'Aide au Développement des Collectivités (SADC) (secteur Saint-Grégoire).

6- Culture

- * Conseil régional de la culture du Centre-du-Québec (Saint-Pierre-les-Becquets)

6.1.2. Infrastructures existantes

1- Réseau routier

- * L'ensemble du réseau routier relevant du MTQ, localisé sur le plan 3 à l'annexe 1.

2- Industriel

- * Parc industriel et portuaire de Bécancour (secteur Bécancour);
- * Complexe nucléaire Gentilly II (secteur Gentilly);
- * Centrale thermique de Bécancour (secteur Gentilly)
- * Transport de vapeur – Canalisation reliant le producteur Trans-Canada Énergie aux usines Norsk-Hydro et ICI Canada inc.

3- Ferroviaire

- * Voie ferrée du CN reliant le Parc industriel et portuaire de Bécancour à la ligne passant à Aston-Jonction;
- * Voie ferrée du CN Windsor / Halifax (Manseau, Lemieux).

4- Gazoduc

- * Gazoduc Trans-Québec-Maritimes reliant le Parc industriel et portuaire de Bécancour, à partir du pont Laviolette.
- * Gaz Métro : conduite sous-fleuviale (Parc industriel)

5- Portuaire

- * Quai en eau profonde, Parc industriel et portuaire de Bécancour.

6- Transport d'énergie

- * Identifié au chapitre 8 - Réseaux majeurs.

6.1.3. Équipements et infrastructures à être réalisés

Les équipements et infrastructures à être réalisés proviennent des intentions du gouvernement ou constituent pour la MRC des travaux nécessaires que le gouvernement ou un organisme devrait réaliser pour améliorer les échanges et la qualité de vie des collectivités.

1- Santé

- * Implantation de soins de médecine générale au point de services de Gentilly

- Proposé par: MRC
 - Localisation: secteur Gentilly
 - Coût: à déterminer
 - Échéancier: à déterminer
 - Maître d'œuvre
- * Implantation d'un Centre d'hébergement de longue durée
- Proposé par: MRC
 - Localisation: partie ouest de la MRC de Bécancour
 - Coût: à déterminer
 - Échéancier: à déterminer
 - Maître d'œuvre: CLSC-CHSLD Les Blés d'Or

2- Communications

- * Régionalisation du réseau téléphonique sur le territoire de la MRC de Bécancour (appels locaux partout sur le territoire)
- Proposé par: MRC
 - Localisation: MRC de Bécancour
 - Coût: à déterminer
 - Échéancier: à déterminer
 - Maîtres d'œuvre: Bell, Télébec, Sogetel

6.1.4. Infrastructures à être implantées ou réalisées

Dans le cadre des infrastructures à être implantées dont la responsabilité incombe au gouvernement ou à des organismes.

TRANSPORT TERRESTRE

- 1- Prolongement de l'autoroute 30 jusqu'à la Route du Port (Saint-Jean-Baptiste de Nicolet)
- Proposé par: MTQ
 - Localisation: secteur Saint-Grégoire et Saint-Jean-Baptiste de Nicolet
 - Coût: à déterminer
 - Échéancier: 2015
- 2- Prolongement de l'autoroute 55 jusqu'à l'autoroute 20
- Proposé par; MTQ

- Localisation: Saint-Wencesclas - Sainte-Eulalie
 - Coût: à déterminer
 - Échéancier: 2006
- 3- Modifications des accès directs aux autoroutes 30 et 55 et constructions d'échangeurs et voies de service
- Proposé par: MRC
 - Localisation: Autoroutes 30 et 55
 - Coût: à déterminer
 - Échéancier: à déterminer
- 4- Construction d'un viaduc pour remplacer le passage à niveau autoroute 30 et voie ferrée CN
- Proposé par: MRC
 - Localisation: autoroute 30 (parc industriel)
 - Coût: à déterminer
 - Échéancier: à déterminer
- 5- Construction d'accotements pavés sur la route 261 entre l'autoroute 30 et l'intersection du boulevard du Parc industriel (route 261) et le chemin des Trembles (route 226)
- Proposé par: MRC
 - Localisation: limites Est à limites Ouest de la MRC
 - Coût: à déterminer
 - Échéancier: à déterminer
- 6- Transport d'énergie
- Construction d'une ligne à 230 kV
- proposé par: Hydro-Québec
 - Localisation: entre le poste Nicolet et le poste Bécancour
 - Coût: à déterminer
 - Échéancier: 2020

RÉSEAU CYCLABLE

- 7- Reconnaissance de la route 132 à titre de Route Verte et réalisation de bandes unidirectionnelles
- Proposé: MRC
 - Localisation: limites Est à limites Ouest de la MRC (53km)
 - Coût: 1 375,000\$
 - Échéancier: à déterminer

6.2. ÉQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES DE CARACTÈRE RÉGIONAL ET / OU INTERMUNICIPAL

6.2.1. Équipements existants

- 1- Épuration des eaux
 - * Station d'épuration des eaux usées Deschaillons-sur-Saint-Laurent et Parisville (localisée près de la Petite rivière Du Chêne).
- 2- Gestion des déchets
 - * Parisville, Deschaillons-sur-Saint-Laurent, Fortierville et Sainte-Françoise;
 - * Régie intermunicipale de gestion des déchets de Bécancour / Nicolet-Yamaska.
- 3- Loisirs
 - * Aréna de Saint-Pierre-les-Becquets;
 - * Aréna de Bécancour (secteur Bécancour);
 - * Piscine intérieure École Les Seigneuries (Saint-Pierre-les-Becquets).
- 4- Administratif
 - * Bureau administratif de la MRC de Bécancour (secteur Gentilly).
- 5- Économique
 - * Centre local de développement (CLD) de la MRC Bécancour (secteur Gentilly).
- 6- Tourisme
 - * Bureau d'information touristique de la MRC de Bécancour (secteur Saint-Grégoire)
 - * Kiosque d'information touristique (Deschaillons-sur-Saint-Laurent).

6.2.2. Infrastructures existantes

- 1- Réseau d'aqueduc
 - * Saint-Pierre-les-Becquets et Sainte-Cécile-de-Lévrard;
 - * Ville de Bécancour et Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet;
 - * Deschaillons-sur-Saint-Laurent et Parisville;
 - * Ville de Bécancour et Sainte-Marie-de-Blandford.

- 2- Accès au fleuve Saint-Laurent
 - * Quais: Deschaillons-sur-Saint-Laurent (marina), Saint-Pierre-les-Becquets et secteur Sainte-Angèle-de-Laval (marina);
 - * Avenue des Hirondelles (secteur Gentilly);
 - * Halte routière Sainte-Angèle-de-Laval, Parc Ville de Bécancour.

- 3- Récréatif
 - * Parc régional de la rivière Gentilly (Sainte-Marie-de-Blandford et secteur Sainte-Gertrude);
 - * Parc du Petit Deschaillons (Parisville);
 - * Parc linéaire de Fortierville Station (Fortierville);
 - * Parc de Sainte-Françoise (terres publiques).

- 4- Réseau cyclable
 - * Axe rivière Bécancour;
 - * Parisville / Fortierville (Projet Deschaillons-sur-Saint-Laurent / Notre-Dame de Lourdes).

6.2.3. Équipements et infrastructures à être implantés

RÉSEAU CYCLABLE

Réalisation complète de l'axe Deschaillons-sur-Saint-Laurent / Notre Dame de Lourdes (partie MRC de Bécancour)

- 1- Section Deschaillons / Parisville (6km) - bandes unidirectionnelles
 - Proposé: MRC
 - Localisation: Deschaillons-sur-Saint-Laurent / Parisville (route 265)

- 2- Fortierville / limite sud de Sainte-Françoise (ancienne voie ferrée ou des bandes unidirectionnelles sur la route 265)
 - Coût: à déterminer
 - Échéancier: à déterminer

ACCÈS AU FLEUVE

- 1- Aménagement d'un accès au fleuve Saint-Laurent sous le pont Laviolette
 - Proposé: MRC
 - Localisation: pont Laviolette

- Coût: à déterminer
- Échéancier: à déterminer

SÉCURITÉ PUBLIQUE

1- Implantation d'un Centre de formation spécialisée en intervention d'urgence

- Proposé : L'Institut de recherche et d'expertise en sécurité publique (IRESP) et Ville de Bécancour
- Localisation : Parc industriel et portuaire de Bécancour
- Coût : à déterminer
- Échéancier : à déterminer